



ENTRAIDE ET
SOLIDARITÉ

ACCOMPAGNER
LES PERSONNES
FRAGILISÉES

En milieu rural, les personnes fragiles du fait de leur âge, de leur handicap ou de leur situation économique sont souvent doublement pénalisées par des facteurs liés au territoire : manque de services, de transports, éloignement de l'emploi...

Familles Rurales a été créé dans la France de l'après-guerre, pour que personne ne soit laissé au bord du chemin. L'entraide et la solidarité sont les valeurs fondatrices du Mouvement. Elles guident aujourd'hui encore les dispositifs et les services mis en place pour les plus fragiles.

ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES

Si 8 Français sur 10 souhaitent vieillir à domicile, la question de la perte de l'autonomie est aussi une inquiétude largement partagée. Qu'elle soit liée à l'âge, à la maladie ou au handicap, comment y faire face ? Depuis plus de 50 ans, Familles Rurales aide les personnes fragiles à vivre le mieux possible : il s'agit bien sûr de proposer des prestations liées aux actes de la vie quotidienne (aide à la toilette, à l'habillage, à la prise de repas...) mais aussi de préserver l'autonomie et la vie sociale des personnes à travers l'accompagnement à des

activités culturelles et de loisirs, et l'organisation d'animations artistiques au domicile des personnes qui ne peuvent plus sortir. Ces prestations sont effectuées en lien avec l'entourage et/ou les services compétents.

Sont également proposées des missions ponctuelles ou régulières d'intervenants professionnels pour répondre aux besoins de tous dans leur vie quotidienne (petits travaux de jardinage, bricolage, portage de repas...), ainsi que des travaux de nettoyage du domicile, de petite manutention et l'entretien courant des machines et matériels utilisés. La livraison de courses ou de repas à domicile contribue aussi, pour de nombreuses personnes, à la possibilité de rester chez soi.

UNE AIDE À LA MOBILITÉ AVEC LE TRANSPORT À LA DEMANDE

L'offre de transport public de proximité est largement déficiente dans les territoires ruraux. Cette carence fait défaut à l'autonomie des habitants, particulièrement les seniors, les personnes en difficulté et plus largement à toutes les personnes non motorisées pour lesquelles faire ses courses, se faire soigner ou se rendre au travail est problématique.

Familles Rurales propose depuis le début des années 80 le transport à la demande (ou transport solidaire) une modalité de transport souple, adaptée au milieu rural et aux besoins individuels. Les avantages sont nombreux : proximité, moindre coût d'investissement et de fonctionnement, souplesse, réactivité, convivialité, lien social, valorisation du bénévolat des chauffeurs...



ACCOMPAGNER LA RÉINSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Parfois, pour retrouver le chemin de l'emploi ou faire face à une période difficile, un coup de pouce financier est nécessaire. Le Crédit Élan est un microcrédit personnel qui s'adresse aux personnes n'ayant pas la possibilité de contracter un crédit classique, en raison de revenus limités ou irréguliers. Il leur permet de réaliser un projet d'insertion professionnelle ou de formation. Il peut également aider des personnes qui ont besoin d'un soutien temporaire pour faire face au chômage, à la maladie, au handicap.

Les dix fédérations Familles Rurales impliquées dans ce dispositif reçoivent les demandeurs intéressés et examinent leur dossier. Elles présentent à leur banque partenaire les dossiers qu'elles estiment éligibles. Quand le prêt est accordé par la banque, elles assurent l'accompagnement de l'emprunteur pendant toute la durée du remboursement.

CHIFFRES CLÉS

- 14 départements concernés
- 160 associations locales
- 3 000 000 d'heures de services auprès de particuliers
- 17 000 particuliers bénéficiaires d'aide et d'accompagnement à domicile
- 1 484 dossiers microcrédit instruits
- 942 dossiers microcrédit donnant lieu à des demandes de prêts

TÉMOIGNAGE

ILS ONT BÉNÉFICIÉ D'UN MICROCRÉDIT

« Avec un microcrédit, j'ai pu remplacer ma voiture d'occasion par une plus récente et accepter de nouvelles missions. »

Michèle 40 ans, auxiliaire de vie.

« Le microcrédit m'a permis de suivre une formation qualifiante et de trouver un emploi en CDI. »

Benjamin 22 ans, conducteur-livreur.

« Grâce au microcrédit, j'ai équipé mon logement d'un mode de chauffage moins consommateur d'énergie. »

Carole 55 ans, aide-soignante.